

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	37 (1949)
Heft:	766
Artikel:	De Chexbres à Beyrouth : le succès du cours de Chexbres : [1ère partie]
Autor:	Ew.S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266865

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emile GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

*L'indifférence est la
plus grave des malades
de l'âme.*

FÉNELON.



XXXVIII^{me} Assemblée Générale de l'Association Suisse pour le Suffrage féminin

Ce fut la vaillante section valaisanne, une de nos dernières nées, qui assuma cette année la charge d'accueillir les 14 et 15 mai, la 38^{me} assemblée générale. Les cadettes de famille jouissent toujours d'une affection particulière, aussi fut-ce avec un très grand plaisir que nous nous rendimes en la pittoresque cité séduisante.

Le samedi à 16 h. 30, dans la salle du Grand Conseil obligement mise à notre disposition par la municipalité, Mme Vischer-Alioth, présidente centrale ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux déléguées, un peu moins nombreuses que de coutume en raison de la situation, assez excentrique de notre lieu de rendez-vous.

Le rapport présidentiel rappelle les votations survenues cette année dans les différents cantons : Soleure où la participation des femmes, en matière communale, fut repoussée à une faible majorité, Frauenfeld où l'on refusa le suffrage féminin dans les questions ecclésiastiques¹. A Bâle-Campagne, une motion fut déposée pour l'introduction du vote féminin dans les campagnes et remise pour étude au Conseil d'Etat. Une votation aura lieu dans quelque temps. Les sections de Davos et Saint-Maurice se sont dissoutes, pas contre une nouvelle s'est créée à Saint-Aubin.

Le comité d'action a organisé à Berne la grande manifestation, si réussie, à l'occasion du centenaire de la Constitution. Le comité central a demandé et obtenu que les femmes puissent recevoir, si elles le désirent, un exemplaire de la Constitution fédérale, comme les citoyens.

Donnant suite à une suggestion de la section de Lucerne, on a mis à la disposition des sections, des affiches et des papillons à l'occasion de la votation sur la tuberculose.

Il est nécessaire d'intensifier le travail pour la formation civique féminine, on constate, en effet, lors des votations, une indifférence notoire de bien des femmes. En vue de la propagande, dans la presse, le comité d'action s'est adressé aux sections, par la voie du Secrétariat féminin en les priant de réagir immédiatement contre toute attaque parue dans les journaux ou la radio. La vigilance est, en effet indispensable, depuis que s'est constitué « Un comité de presse anti-suffragiste ». Les sections sont invitées à répondre elles-mêmes rapidement ou à envoyer leurs réponses au Secrétariat féminin. A la réunion annuelle des présidentes, on a invité quelques journalistes femmes pour leur exposer ces problèmes. La présidente exprime encore sa reconnaissance à la presse féminine qui soutient vaillamment le suffrage; surtout le *Schweizer Frauenblatt* et le *Mouvement féministe*.

Ce rapport si complet et documenté est approuvé à l'unanimité et l'on en remercie l'auteur.

¹ Nous nous excusons d'avoir annoncé, dans notre numéro du 8 mai, que cette modification avait été adoptée.

**ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SAONNEIX**

RENTES VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE

Après lecture et approbation du rapport financier, on discute une proposition de versement de fr. 1,20 par membre à l'Alliance, pour subvenir aux frais du Secrétariat féminin. Pour ne pas accabler les petites sections de cette charge considérable, on suggère de ne compter pour le versement aux deux caisses centrales que les membres réguliers, les autres seraient membres amis.

Mme Gonzenbach, présidente de la section de Berne, est nommée par acclamations, membre du comité central. La modification des statuts permettant d'accueillir dans l'Association des groupements politiques ou confessionnels, qui avait été ajournée l'an dernier, est encore renvoyée au comité central pour une étude plus approfondie. Il tiendra compte des diverses suggestions faites à ce sujet.

Après cette copieuse séance administrative on se retrouva à 20 h. 30 dans la même salle pour l'assemblée publique d'information, que fréquenta un public extrêmement nombreux. Il écouta avec une attention soutenue une série d'exposés clairs et nets :

Mlle Quinche, avocate à Lausanne, parla des difficultés féminines suisses. Mme Leuch (Lausanne), de quelques questions législatives actuelles. Mme Gerhard (Vevey) : la mère de famille et le suffrage féminin. Mlle Renée de Sépibus : premiers jalons dans le Valais. Mme Vischer-Alioth (Bâle), présidente centrale : le travail de la femme à travers le monde.

Nous tenons tout particulièrement à féliciter Mlle de Sépibus, la présidente de la jeune section valaisanne, pour le travail qu'elle accomplit avec tant de courage et de dévouement dans un canton de montagne, où la propagande est rendue si difficile en raison de sa situation géographique. Le dimanche 15 mai, dès 9 h. 45, nous nous retrouvons pour entendre Mme Gerhard, de Vevey, qui demande au nom de sa section que l'on étudie la question du refus des femmes de payer leurs impôts et de ses conséquences au point de vue juridique et pratique. Après une longue discussion, l'assemblée, à l'unanimité, a invité le comité central à étudier la question. Mlle Quinche et Mme de Rahm, juge à la Chambre pénale des mineurs à Lausanne, parlent ensuite de l'activité des femmes comme juges et comme fonctionnaires.

A l'unanimité, l'assemblée a émis le vœu que la magistrature et les fonctions publiques soient ouvertes aux femmes dans toute la Suisse comme elles le sont dans le canton de Vaud, et voté une résolution dans ce sens.

Une autre résolution est encore votée à l'unanimité, protestant avec énergie contre le fait que les femmes sont exclues de la votation sur la loi fédérale contre la tuberculose.

Pour clore cette assemblée extrêmement intéressante et réjouissante, un déjeuner réunit les déléguées et leurs hôtes à l'Hôtel de la Paix.

Nous tenons à remercier les autorités municipales de Sion, et très particulièrement MM. de Roten, conseiller national, député au Grand Conseil valaisan, de Rivaz, juge, Spahr, président du Tribunal cantonal, qui en nous honorant de leur présence à nos délibérations, nous ont montré l'intérêt qu'ils portent à notre cause. Nos remerciements également à la vaillante section de Sion, pour l'excellente organisation de cette assemblée et tout particulièrement à sa présidente, Mlle de Sépibus, qui en est l'âme et l'animatrice.

A. B.

*La loi sur la
tuberculose a
été repoussée*



*Il y a confusion, Madame, en
Suisse, les femmes ne votent pas.*

Cliché obligatoirement prêté par la Coopération

actuelle commande la participation féminine. Une récente séance de l'Union des Femmes (Genève) avait bien mis ce problème en lumière. Mme Prince avait montré l'intervention de l'Etat dans nos existences et l'impossibilité où nous étions de nous défendre ou d'approuver. Puis l'énumération des difficultés du statut des garde-malades par Mme Vernet, montra combien les non-électrices sont mal protégées.

Le scrutin du 22 mai a prouvé, de manière flagrante, qu'on ne peut, sans les léser gravement, refuser aux femmes le bulletin de vote. Puissent les aveugles et les sourds avoir compris et puissent-ils comprendre aussi que le problème de la tuberculose n'est pas résolu pour autant ! Il importe dès lors que les hommes et les femmes cherchent ensemble une solution pratique.

De Chexbres à Beyrouth

Le succès du cours de Chexbres

Un compte-rendu « technique » paraissant d'autre part, c'est de l'aspect psychologique, si je puis dire, que je désire parler.

L'adhérence des participants fut « Merci aux organisatrices. Les repas furent bons et soignés, les lits confortables, les séances passionnantes. Ce fut parfait. Ce fut instructif. Ce fut vivant et ce fut gai ».

Et nous ajoutons avec actions de grâces : « Ce fut ensoleillé à souhait », le temps sombre des jours précédents s'étant magnifiquement éclairci pour le week-end.

Disons d'emblée que ce premier cours romand d'après-guerre fut un succès, tant par le nombre des congressistes que par la valeur des exposés et par l'entrain de bon aloi qui ne cessa de régner. Ce fut reconfortant. Une aimable atmosphère réunit dans les locaux vert clair de l'Hôtel Victoria, les représentantes des sections de Genève, Vevey, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Biel, St. Aubin, Fribourg et Valais, à part, bien entendu, la capitale vaudoise. La note conféductive alémanique fut donnée par les représentantes de Bâle et de Berne.

Un chroniqueur valaisan a publié dans *Curieux* un aimable écho de l'Assemblée sous le titre...

Où le débat s'élève

Pendant toute une semaine, les débats au Grand Conseil se sont déroulés mornes et tristes et plusieurs députés, inconscients de la situation financière ont continué de pousser aux dépenses. Cependant, samedi, l'on entendit enfin des discours élancés, logiques, clairvoyants et sincères : l'Association suisse pour le suffrage féminin tenait ses assises dans la salle !



que par une interprétation tendancieuse de la Constitution suisse.

Le seul fait de la perte de leur nationalité suisse devrait inciter toutes les femmes sans exception à faire acte de solidarité et à s'inscrire comme membres d'un groupement suffragiste. Qui sait si, parmi les jeunes filles à marier, parmi les femmes aussi, il n'en trouvera pas qui rencontreront leur élu justement parmi les étrangers ? A ce moment, l'Amour leur fera perdre à la fois leur cœur et leur nationalité, sans qu'elles en aient cure, très probablement. Mais un jour viendra malheureusement où elles regretteront amèrement leur appartenance perdue au pays des aieux. Comme les remous, imprévisibles au début, de la dernière guerre l'ont abondamment prouvé, les conséquences peuvent en être extrêmement graves pour l'intéressée, à laquelle sa famille sera impuissante à faire rendre justice.

La nationalité est donc de la Suisse mariée à un étranger est donc un sujet d'importance capitale. Il est vrai que nous demandons par ailleurs le droit de vote « pour beaucoup de raisons dont chacune est suffisante seule ». Nombre d'entre elles furent mises en vedette à notre cours et les discussions qu'elles provoquèrent, stimulèrent heureusement le zèle des participantes pour une action plus soutenue à l'avenir.

A part donc l'instruction que l'on reçut avec gratitude — on ne connaît jamais un sujet à fond — on renoua connaissance avec des amies de rencontres féministes antérieures, on fit de nouvelles connaissances et on échangea de gai propos autour d'une tasse de thé dans le grand salon beige de la maison ou sur la terrasse fleurie.

Le réveil du dimanche matin fut un enchantement, du haut de ce balcon verdoyant sur la nappe paisible du Léman, par-dessus le clocher du village. La détente procurée par ce coin de terre vaudoise fut du bien à chacune.

Et nous comptions bien voir se renouveler cette expérience puisque le mot d'ordre qui jaillit spontanément au moment du départ fut « Au revoir, à l'an prochain ! ».

Ew. S.

Si, à Chexbres, les militantes du suffrage ont mesuré les efforts qui leur restent à faire pour atteindre le but, elles pourront trouver dans les rapports de la

Conférence de Beyrouth

la certitude qu'elles ne sont pas seules, elles peuvent compter sur l'appui des femmes d'autres pays qui cherchent à les soutenir.

Tout autour du monde, les problèmes qui furent évoqués à Chexbres se posent dans de nombreux pays, c'est pourquoi la Commission de la condition de la femme, lors de sa troisième session en mars, a étudié aussi. Rappelons que cette commission dépend du Conseil économique et social des Nations Unies et qu'elle a pour mission d'examiner les questions qui nous concernent et de présenter ses recommandations et propositions au Conseil. C'est elle qui charge le Secrétaire général d'en-

1 La session de Beyrouth (Liban), présidée par Mme L.-H. Lefacheux (France), était composée de 15 déléguées gouvernementales, de deux déléguées des organisations spécialisées, dont Miss M. Fairchild, du B.I.T., de Mme Minerva Bernardino et de 13 consultantes des organisations non-gouvernementales, dont Mme H. Rydh, présidente de l'Alliance internationale, droits égaux, responsabilités égales, et Mme A. Arnold (Genève) de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles.

Le Professeur Eugène CHOISY

Fondateur de l'Ecole Sociale et de l'Institut des Ministères féminins

Lors du service funèbre de M. le professeur Eugène Choisy, le 16 avril dernier, le Doyen de la Faculté de théologie a dit que l'Institut des Ministères féminins fut son « enfant cher », c'est pourquoi dans ce journal, je parlerai surtout de l'école qu'il fonda en 1917 et présida jusqu'à sa mort¹. Il assuma également pendant de nombreuses années la présidence de l'Ecole sociale pour femmes qui s'ouvrit le même automne. Ce protestant genevois, qui n'avait jamais l'air pressé, fut un travailleur acharné et un grand réalisateur. On a dit ailleurs ce que l'Eglise et l'Université lui doivent. Au-delà du canton et du pays, il fut président de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, secrétaire de la conférence universelle du christianisme pratique de Stockholm en 1925, et pionnier du mouvement œcuménique.

C'est un privilège immense, pour l'école des ministères féminins d'avoir pu conserver à sa tête, pendant toute une génération, un homme d'une si haute culture et d'une si parfaite distinction, en qui les qualités du cœur et de l'intelligence, le caractère aimable et bon s'alliaient à une large vision de l'œuvre de Dieu dans ce monde. Et on ne dira jamais trop, combien est profonde la reconnaissance de ses anciennes étudiantes qu'il aimait à appeler ses « filles » et pour lesquelles il fut dès la première volée un véritable père. J'ai dit l'autre soir, à l'assemblée

¹ D'après l'*Hommage* prononcé à l'Assemblée annuelle de l'Institut des Ministères féminins, le 16 mai.

voyer dans les divers pays les questionnaires et de faire les enquêtes et les rapports sur lesquels elle travaille.

Des rapports fournis justement, il ressort que seuls 35 pays ont accordé au sexe féminin l'égalité politique, aussi la commission a-t-elle exprimé son regret de voir que certains états membres des Nations Unies, ainsi que d'autres Etats persistent à rejeter aux femmes des droits politiques complets. Vous voyez que grâce à l'esprit de solidarité qui anime nos groupements, nous ne sommes pas oubliées.

Il est donc recommandé au Secrétaire général de continuer l'étude de cette situation injuste dans laquelle se trouvent les femmes et l'on exprime l'espérance que les Etats récalcitrants prendront, dans le plus bref délai, les décisions qui la feront cesser.

Le Secrétaire général fera encore une enquête sur le nombre des femmes employées dans les services des Nations Unies, ainsi que le nombre des déléguées envoyées par leur pays respectifs, aux conférences et assemblées.

Dans l'état actuel de notre civilisation où chacun se déplace, va d'un pays dans l'autre, change d'hémisphère la question de la nationalité de la femme mariée crée des complications sans nombre. Se fondant sur les déclarations des Droits de l'homme, proclamant que « tout individu a droit à une nationalité » et que « nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer sa nationalité » prie le Conseil économique et social de demander aux gouvernements de modifier leur législation afin de faire cesser les conflits de droit et de fait qui découlent de cette situation.

(à suivre)

Portrait de femme

Une petite princesse de Saxe Cobourg s'en vient à la cour de Russie avec ses deux sœurs aînées. Leur mère compte bien que l'une d'elles au moins fera un brillant mariage, mais laquelle ? C'est la charmante Anna Féodorowna¹ qui sera l'élu, on peut bien dire la victime désignée par le sort. A 15 ans elle est mariée au Grand Duc Constantin, frère d'Alexandre et petit fils de Catherine II. Constantin est un brutal et la vie de la jeune femme sera un calvaire. Elle est bien vite abandonnée par les siens, et à la mort de l'Impératrice, elle perdra sa seule protectrice. Après bien des péripéties

douloureuses la Grande Duchesse parviendra à quitter la Russie, pour rentrer à Cobourg où elle sera fort mal accueillie par sa famille. Plus tard elle se réfugiera en Suisse. Elle achète près de Berne un beau domaine qu'elle nomme l'Elfenauf : pays des elfes ! Demeure romantique qui vit défiler quantité de personnes célèbres, la Grande Duchesse étant apparentée à toutes les cours royales. Elle mènera une vie retirée, non sans quelques aventures qui lui seront beaucoup reprochées. Sans abandonner tout à fait Berne, la Grande Duchesse viendra s'établir à Genève, à la Boissière. Enfin elle avait obtenu son divorce, Constantin s'étant remarié.

Celle qui aurait pu être impératrice de Russie vit maintenant dans l'ombre. Au lieu d'être aigrie par tant de malheurs et d'humiliations, son caractère est toujours enjoué et de l'avis de ses contemporains elle est aimable, compatissante et d'une bonté inlassable pour toutes les infortunes. Elle est entourée de quelques amis fidèles, parmi lesquels le marié Sismondi et plusieurs dames de la société genevoise. Elle subit l'influence du Réveil et de plus en plus se retire du monde. Sentant sa fin venir, elle désire rentrer à l'Elfenauf, et c'est là qu'elle mourut en croyante.

¹ Alville — *La vie en Suisse de S. A. I. la grande duchesse Anna Féodorowna*. (Librairie Rouge — Lausanne.)

A REMETTRE (Genève) MERCIERIE - BONNETERIE

Dans quartier populeux près de la gare.
Conviendrait pour dame seule.

S'adr. à l'administration du journal - Tél. 4.55.66

cun leurs dons particuliers. Ce sont les dames du comité qui, dès le début, prirent en mains la direction du séminaire pratique et des stages. M. Choisy fut un collaborateur parfaite qu'il sut faire confiance à son prochain. « Le bon sens est de la famille du génie », cet axiome semble avoir été écrit pour celui auquel nous rendons hommage aujourd'hui. Grâce à ce sens pratique bien généreux, il ne crée pas un organisme très onéreux, il sut employer les forces existantes, en l'occurrence les professeurs de théologie des facultés de la ville et les femmes à l'œuvre dans les sociétés féminines. Il a vu juste.

Ainsi la largeur d'esprit imprégnée à la direction de l'I.M.F., a permis de préparer des ouvrages pour toutes les Eglises, les sociétés missionnaires et d'évangélisation, les groupements chrétiens de jeunesse, les tâches sociales comme les homes, foyers, orphelinats, etc. C'est grâce aussi à sa vision œcuménique que les postes comme les candidates n'ont jamais fait défaut. L'enseignement théologique universitaire, qui était une hardesse il y a trente ans, reste la base de préparation unanimement réclamée par et pour les ministères féminins d'aujourd'hui.

Ainsi grâce à M. Choisy, l'Institut des Ministères féminins a permis de nombreuses femmes de remplir la vocation à laquelle elles avaient été appelées par leur Maître, elles y ont trouvé dans l'épanouissement de leur personnalité, la paix et la joie d'une vie consacrée au service de leur prochain. M. P.

Germaine Ernst à la Galerie de la Paix

(Lausanne)

Une petite salle sympathique, des peintures pas très grandes les unes à côté des autres dans un porte-feuille, des gravures.

Ce qui frappait d'abord ? La variété de ces tableaux, chacun ayant son caractère propre, et leur simplicité... apparente, car plus on les regarde, plus on découvre en eux de subtile observation.

Peinture très dépouillée presque plate parfois mais offrant des formes très étudiées, des rapports de valeurs justes. Les personnages dans « Le port d'Ouchy en hiver » ne sont que de petites taches colorées, pourtant ce sont des silhouettes vivantes ; on n'oublie pas le bébé donnant la main à son papa, ni les promeneurs arrêtés devant les cygnes. « La récréation dans le parc » est une grande toile pleine de mouvement où les ombres et les lumières sont distribuées avec soin. C'est une œuvre qui est, du reste, la propriété de l'Etat de Vaud. Citons encore « Arrière-autour à Mon-Repos » dans une harmonie gris-violet, « La route de Belmont » sous un éclairage hivernal éblouissant, « Le petit cimetière » tout ensOLEillé dans son coin de montagne, « La neige », « Les chevaux de bois », toutes toiles où s'exprime une émouvante sensibilité.

Quant aux gravures, elles présentent les mêmes qualités que les peintures avec plus d'accent. Elles sont d'une belle exécution et très bien composées. Les paysages montrent une grande richesse de lignes ; les scènes espagnoles sont traitées avec beaucoup de liberté : ce sont des évoquations vibrantes et pathétiques, de la vie là-bas.

Bien qu'elle soit close déjà, cette intéressante exposition devait être signalée à nos lectrices.

Marguerite Vuilleumier

C'était une belle personnalité que Mme M. Vuilleumier, décédée à Lausanne au début de mai, à 71 ans, une de ces femmes qui, munie du bulletin de vote, aurait pu faire beaucoup de choses dans notre petite république.

Fille du professeur de théologie Henri Vuilleumier, elle appartenait à une nombreuse famille, aujourd'hui très diminuée, dont elle a été le centre, dont elle avait gardé très longtemps la maison familiale. Mme Vuilleumier, qui avait un cœur d'or, une grande sensibilité, mais qui avait horreur de la sensiblerie, était une belle intelligence ; elle s'est dépensée toute sa vie pour autrui. C'était une féministe en action, qui a beaucoup fait pour sa ville et son pays. Elle a été un membre actif de la Ligue vaudoise contre la tuberculose ; elle a présidé pendant vingt ans, jusqu'en avril 1948, La Béralaz, preventorium pour enfants, près de Cugy. Elle a été, avec Mme R. Deméville et J. Vincent, une des fondatrices et un des piliers du Service social de Lausanne, dont elle a été pendant quatre ans la secrétaire. Elle a été, dès 1914, une des fidèles et assidues collaboratrices de la Lessive de guerre, à laquelle elle continuait de s'intéresser. Son commerce était enrichissant, il était stimulant et réconfortant. Tous ceux qui l'ont approchée gardent d'elle un beau souvenir.

S. B.

DACTYLE-OFFICE

Odette PERNET
LAUSANNE Téléphone 4.01.25 St-Paul 14
TOUS TRAVAUX A PRIX MODÉRÉS

à sacrifier sa tranquillité et ses intérêts personnels quand le pays le requiert.

C'est ainsi qu'il conduira magistralement la guerre d'indépendance, puis sauvera la nouvelle République de la guerre civile et forgera, avec d'éminents juristes, la Constitution américaine. Justement appelé à la présidence des Etats-Unis, il accomplit deux législatures, puis, refusant un troisième mandat, rentre dans la vie privée pour quelques années encore. Il est un splendide exemple d'intelligence politique, de dévouement civique, d'énergie et d'équité. Auprès de lui évoluent de délicates figures de femmes — sa mère et son épouse — pour qui il eut un tendre et courtois amour.

Marguerite Maire.

